

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN**

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2018

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
14	11

Le 26 Novembre 2018, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 Novembre 2018, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

Date de la convocation
16 Novembre 2018
Date d'affichage
16 Novembre 2018

Etaient présents :

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint au Maire ;
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint au Maire ;
Madame BESCOND Catherine, Adjointe au Maire ;
Monsieur GOUZIEN Christian, Conseiller Municipal ;
Madame POCHE Yolande, Conseillère Municipale ;
Madame GLOAGUEN Martine, Conseillère Municipale ;
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;
Madame KERNINON Françoise, Conseillère Municipale ;
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal ;
Monsieur DANZÉ Fabien, Conseiller Municipal.

Absents excusés :

Monsieur QUÉRÉ Pascal, Conseiller Municipal ;
Madame MONLIEN Jacqueline, Conseillère Municipale ;
Madame LE BRAS Carmen, Conseillère Municipale.

Assistaient également à la séance :

Monsieur BRAS Jean-Pierre, Secrétaire de Mairie ;
Madame LE CORRE Maryline, Rédacteur.

Secrétaire de séance :

Madame BESCOND Catherine a été nommée secrétaire de séance.

4 – ACQUISITION DE TERRAINS RUE DU STADE

Monsieur Jean-Pierre LE BRAS, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le projet d'acquisition de la parcelle cadastrée ZT N° 11 située rue du stade. Il précise que le but serait à la fois d'acheter le terrain servant de parking pour le stade et de sécuriser la sortie du riverain qui se ferait sur la voie communale et non plus sur la départementale N°7.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'acquisition de la parcelle concernée d'une contenance de 3 500 m² afin de poursuivre les démarches auprès des propriétaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'acquérir la parcelle ZT N°11 d'une contenance de 3 500 m² afin d'y créer un lieu de stationnement pour les usagers du stade de Kersudal et pour permettre au riverain de sortir en toute sécurité sur la route du stade, voie communale.

- **Demande** au Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires en ce sens.

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 26 Novembre 2018

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.